

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
L'ÉTAT

1915

DOSSIER

1916

Correspondance sans suite

1917

Numéro du dossier : 5283
Numéro d'inventaire :

433 L

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
1		Stolz - Bruxelles
2		Wets - Bruxelles
3		Buéro père (Grand an 9)
4		Gonthier - Bruxelles
5		De Brenker Jette
6		Van Cappelen
7		Béthigny - Bruxelles
8		Deligne - Bruxelles
9		Anis père
10		Raymann - Bruxelles
11		Breechpot, Bruxelles
12		De Litter, id
13		Usuwiel id
14		J. Guillaume, Bruxelles
15		Gentz Ismail Berlin

PEINTURES & DÉCORATIONS

Projets & Devis

Maison fondée en 1870

Enseignes

sur demande

Artistiques & Ordinaires

JACQUES STOLZ

Peintre-Décorateur

51, rue de la Brasserie, Bruxelles

Bruxelles, le 12 Janvier 1916

à Messieurs, de la Commission des Musées Royaux - et
Peintres & Sculpteurs de Belgique.

Je certifie par la présente avoir ce jour le 12-1-16.
repris mon collègue (Ch. Degroux) qui a fait l'objet de ma demande
dans ma lettre du 10 id.

Je reviens en même temps, la lettre des Musées - Royaux
de Belgique, en date du 11 Janvier 1916, qui m'invite
à leur non-achat du tableau en question.

Entretiens agréés, Messieurs, mes respectueuses salutations

Jacques Stolz

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le II janvier 1916^{gr}

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE : A. 9631

Monsieur ,

5283
~~17/16~~

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 10 ct.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRÉTAIRE,

Pierre Levaery

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 11-1

1916

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

5283/1

A

Holy

Bruxelles

OBJET

offre de vente d'un *Madone de Saint*

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d'un tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 10-1-16

ANNEXE

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le

11-1-16

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

PF

PEINTURES & DÉCORATIONS

Projets & Devis

Maison fondée en 1870

Enseignes

sur demande

Artistiques & Ordinaires

JACQUES STOLZ

Peintre-Décorateur

51, rue de la Brasserie, Ixelles-Bruxelles

Ixelles-Bruxelles, le 10 Janvier 1916.

A Messieurs, de la Commission des Musées de Bruxelles.
Place du Musée 4, à Bruxelles.

Conseillé par des personnes érudites en matière d'art, je prend le respectueux plaisir de soumettre, à Messieurs de la dite Commission, une esquisse, bien terminée, de peinture Belge, Charles Degeux, objet d'achat et de bonne conservation, j'en prend toute responsabilité sur son authenticité.

Cette œuvre est à vendre au prix de soixante francs.
Je tiens donc, ce jour, entre les mains de votre délégué la présente, et le tableau en question.

Il me serait fort agréable d'être informé au plus tôt, sur ma demande, et pour d'autres renseignements me tenir à votre entière disposition.

Entant que possible, j'exprime, à Messieurs de la Commission mes respectueuses salutations

Jacques Stolz

A Messieurs, de la Commission, des Musées, des Beaux-Arts.
de Bruxelles.